



Le ministère du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat a lancé le mardi 5 décembre 2017 à Ouagadougou, l'incubation de 25 petites et moyennes entreprises agroalimentaires. Afin de favoriser l'entrepreneuriat, le Burkina Faso a mis en place le Projet de création d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprises dans le secteur agroalimentaire (PIPHE-SA). Dans le cadre de ce projet, 25 entreprises agro-alimentaires ont été retenues à la suite d'un appel à projets pour bénéficier de l'accompagnement de l'Agence de financement et de promotion des petites et moyennes entreprises (AFP/PME).

Le ministère du Commerce, de l'Industrie, et de l'Artisanat a lancé, le mardi 5 décembre 2017 à Ouagadougou, l'incubation de ces 25 entreprises. La cérémonie organisée à cet effet marque ainsi le début de l'offre de services aux promoteurs desdites entreprises mais aussi l'entame de la mise en œuvre d'un accord entre le Burkina Faso et l'Organisation internationale de la Francophonie relatif à l'appui à la structuration de l'incubateur. Le soutien de l'Agence qui met en œuvre le PIPHE-SA consiste, selon le Président du conseil d'administration (PCA) de l'AFP/PME, Ferdinand Marie Désiré Yemtim, à l'accompagnement technique à la création et à la gestion des entreprises ainsi que la formation et l'information des promoteurs. Le deuxième volet du soutien est l'appui à la recherche de financement (crédits d'investissement et d'exploitation à moyen et long terme et de fonds de bonification) auprès des banques, des établissements financiers et de toutes les structures d'appui aux PME. Le but de l'action de l'AFP/PME est, aux dires de M. Yemtim, la pérennisation des entreprises concernées.

Dans sa présentation de l'incubateur, le Directeur général (DG) de l'AFP/PME, Daouda Ouédraogo, a déclaré que celui-ci est un dispositif qui permet de recevoir et d'encadrer des

porteurs de projets ou des personnes déjà promotrices d'entreprises pour que lesdits projets ou entreprises puissent aboutir à des start-up.

Selon le DG, le PIPHE-SA dont la première phase est l'incubation, va bénéficier de cent projets dont trente dirigés par des femmes. «L'encadrement est pratiquement gratuit pour les promoteurs et dure entre un an et un an et demi», a-t-il précisé. Après cela, a soutenu M. Ouédraogo, interviendra l'étape de pépinière qui consistera à aider les PME agroalimentaires nouvellement nées, à grandir. Cela se fera, a-t-il affirmé, dans les locaux de l'«hôtel des entreprises» dont les travaux de construction vont être incessamment lancés. Prévu pour la période 2014-2018, le PIPHE-SA devra être prolongé, a espéré Daouda Ouédraogo, car la réalisation a connu du retard. Il a aussi fait savoir que le coût dudit projet qui était au départ de plus de 6,66 milliards de F CFA connaîtra une augmentation et passera à près de sept milliards apportés par l'Etat burkinabè, la Banque africaine de développement et l'Organisation internationale de la Francophonie.

Créer beaucoup d'emplois

Quant au ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Stéphane Sanou, qui a présidé la cérémonie, il a déclaré que les incubateurs et pépinières d'entreprises sont des instruments efficaces dans l'accompagnement des PME et des porteurs de projets. «Ils préparent les entrepreneurs à leur insertion dans l'environnement économique», s'est-il convaincu avant d'inviter les promoteurs des 25 PME reçues en incubation à bien suivre la formation qui leur sera dispensée pour que leurs entreprises se pérennisent et offrent beaucoup d'emplois. Pour leur part, les bénéficiaires des services de l'AFP/PME, ont, par la voix de leur représentant, Wend-penga Roger Zoundi, dit être conscients de l'espoir placé en eux et promettent être en hauteur.

Jean Philibert SOME

Promotion de l'entrepreneuriat : 25 PME agroalimentaires en incubation

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 07 Décembre 2017 02:11 - Mis à jour Jeudi, 07 Décembre 2017 02:14

Sidwaya